

Séance du conseil municipal en date du 14 mars 2016

Délibération n° 2016/07 portant adoption d'une motion relative au projet de mines d'or en Creuse.

L'an deux mil seize, le quatorze mars le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBONCHARD, suivant convocation en date du 08 mars 2016 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard TOURAND.

membres	7	PRESENTS: MM. TOURAND Bernard, DECHATRE Jean, TOURAND Christophe, CLAES Filip, JACQUET Jocelyne, ROUFFET Sylvie, CAMUS Alexandra.
présents	7	
votants	7	
pour	7	
contre	0	Secrétaire de séance : M. Filip CLAES.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'apporter son soutien aux collectivités concernées par le projet COMINOR et lui soumet un projet de motion.

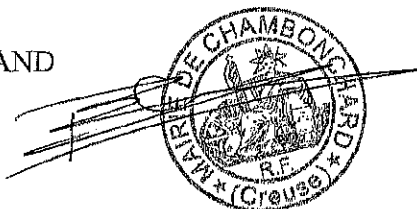
M le Maire donne lecture de ladite motion.

Considérant que le permis exclusif de recherche de mines d'or, cuivre, argent, zinc, antimoine, étain, et substances connexes dit « Permis de Villeranges » délivré à la société COMINOR par arrêté ministériel du 18 novembre 2013 par Monsieur le Ministre du Redressement Productif, modifié le 20 mars 2014, pourrait avoir des conséquences dommageables sur la nappe phréatique ;
Considérant le coût économique et environnemental de l'exploitation des mines d'or du Châtelet un passé récent,
Considérant la proximité de la réserve Naturelle de l'Etang des Landes située à Lussat (23), la richesse de sa flore et de sa faune,
Considérant que les techniques d'extractions utilisées induiront une production massive de déchets et généreront des incidences sur les eaux souterraines ;
Considérant les inquiétudes grandissantes exprimées par les populations concernées ;
Considérant le vœu du Conseil Général de la Creuse adopté à l'unanimité le 19 mai 2014 ;
Considérant la motion du Conseil Départemental de la Creuse relative aux projets miniers dans la Creuse, adoptée à l'unanimité le 02 juillet 2015.
Considérant la motion relative au projet de mine d'or en creuse, adoptée à l'unanimité par l'Association des Maires et Adjoints et Présidents d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de la creuse, réunie en assemblée générale de 17 octobre 2015,
Par ces motifs, le Conseil Municipal de Chambonchard,
Demandent à M le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le retrait du permis exclusif de recherches de mines d'or dit « PER de Villeranges » délivré à la société COMINOR.

A Chambonchard, le 29 Mars 2016.

Le Maire,

Bernard TOURAND



Accusé de réception en préfecture
023-212304604-20160314-del201607-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016